Cperfect
mode d'emploi

Dernier né dans la gamme des certificats, le **Cperfect** est un outil idéal pour ceux qui veulent, avec une faible mise, vivre le frisson propre aux **produits dérivés** avec **effet de levier**. Très simple d'emploi, il a des atouts considérables, et il se prête merveilleusement bien à différents scénarios graphiques que l'on peut élaborer pour du court terme, du « **swing** » (quelques jours), voire de l'**intraday**. Comme tout produit à effet de levier, il n'est pas exempt de risques mais ces derniers sont contenus et, à la différence d'un warrant, la mise de fonds est en partie protégée. Nous proposons de décrire les caractéristiques du Cperfect et de présenter une **méthode d'utilisation** sur la base des outils d'analyse technique qui recueillent notre préférence.

Bertrand Richard

Les caractéristiques du Cperfect

Valeur mobilière à part entière, il est doté d'un code ISIN et d'un mnémotechnique qui permet de passer un ordre à son courtier habituel. Sa cotation est quotidienne et il peut donc être échangé à tout moment. L'émetteur, en l'espèce la Dresdner Bank, est dit teneur de marché. Ainsi, l'investisseur se voit en permanence proposer un prix d'achat et un prix de vente. Comparable à un warrant, dans la seule mesure où il amplifie les mouvements du sous-jacent sur lequel il repose, il en diffère en gommant les principaux inconvénients de ce dernier : valeur temps et volatilité.

Un prix d'exercice et une échéance

Tout comme un warrant, il est doté d'une échéance au terme de laquelle il n'a plus d'existence. Il pourra alors simplement être exercé, c'est-à-dire être remboursé par l'émetteur sur la base d'un prix qui correspondra soit à un seuil de sécurité, soit à la différence entre le prix du sous-jacent et le prix d'exercice au jour de l'échéance. Il va de soi que, comme pour un warrant, il est préférable de le négocier sur le marché plutôt que d'attendre son exercice. Et ce d'autant que l'intérêt du Cperfect, à l'instar du warrant, réside dans l'accompagnement d'un mouvement de son sous-jacent. Il bénéficie par ailleurs d'une cotation permanente puisque l'émetteur tient le marché en proposant continuellement une offre de vente et une offre d'achat. L'on sait que le prix d'un warrant ne résulte pas de la rencontre d'offres convergentes mais bien d'une fixation par l'émetteur en fonction d'éléments en apparence complexes et que de toutes façons, il est seul à maîtriser. Ainsi, la fixation du prix d'un warrant dépend essentiellement d'une valeur temps et d'une mesure de volatilité propre à l'émetteur, dite volatilité implicite. L'un des soucis majeurs de l'investisseur en warrants réside bien dans l'appréhension de la volatilité implicite ; celle-ci, il faut en convenir, appartient exclusivement à l'émetteur. Or, certains décrochages de volatilité peuvent lourdement handicaper l'investissement, et il n'est pas rare de voir un warrant décorréler ses mouvements de ceux de son sous-jacent au seul prétexte que la volatilité a changé d'humeur... Si le prix d'un Cperfect est également fixé par l'émetteur, il n'en demeure pas moins que celui-ci correspond pratiquement à la différence entre le cours du sous-jacent et le prix d'exercice du Cperfect ajusté de la parité. Ainsi, il est aisé de connaître par avance le prix du Cperfect puisqu'il suffit de soustraire le prix du sous-jacent du prix d'exercice et de diviser le résultat par la parité. Imaginons un Cperfect avec un prix d'exercice de 12 euros et une parité de 10. Si à un instant t, le prix du sous-jacent est de 14, le Cperfect vaut pratiquement (14-12)/10 soit 0,20 euros. La simplicité de calcul est réellement